

Au Bény-Bocage, neuf collégiennes primées pour leur éloquence et leur implication

Quand les collégiens prennent la parole, leurs aînés sont stupéfaits. Mercredi 14 juin, la deuxième édition du concours de plaidoiries a été une véritable réussite.



Claudine Huet, Alain Bihel, Régis Deliquaire, Camille Letissier, Alain Declomesnil, Christine Besuelle, Aline Larcher, Romane Laforge, Marina Hébert, Manon Bertrand, Maëlys Renaud, Dany Garignon, Bénédicte Gimer. Accroupies, Sibylle Daussy, Camille Jardin, Morgane Esther, Candice Raoul et Hélène Goulas.

« C'était très intéressant d'intégrer le jury cette année et c'était beaucoup moins de pression », observe Camille Letissier.

Lauréate en 2022, la lycéenne était invitée, mercredi 14 juin, à départager les 24 élèves de 3^e participant au deuxième concours de plaidoiries et d'éloquence organisé par le collège Val de Souleuvre du Bény-Bocage.

Les Droits humains comme fil rouge

Toute la matinée, les 12 groupes se sont succédé sur la scène de la salle polyvalente voisine. « C'est la dernière partie de notre projet Écrire et prononcer une plaidoirie en faveur des droits humains », contextualise Anne Duclos, leur professeur de français. Travail forcé des Ouzigours, droit à l'IVG (Interruption volontaire de grossesse), commerce des armes, mariages forcés... « les élèves ont travaillé sur dif-

férents combats menés par Amnesty International ».

Après de longues recherches et des heures d'écriture et de répétition, chacun a pris la parole pendant deux minutes devant bon nombre de camarades.

Composé de la principale, Bénédicte Gimer, du maire de Souleuvre-en-Bocage, Alain Declomesnil, de Christine Besuelle, inspectrice d'académie d'Anglais, Alain Bihel, secrétaire du groupe virois d'Amnesty International, des professeurs d'allemand et d'espagnol et de Camille Letissier, le jury a eu bien du mal à départager les participants. « J'ai été très étonné du niveau des élèves pour ne pas dire bluffé », a réagi Alain Declomesnil complété par Bénédicte Gimer : « L'an dernier, lors de la première édition du concours, nous avons été stupéfaits, ça a été du même niveau cette année. [...] Vous avez été totalement impliqués et, pour moi, c'est avec des

projets comme celui-là que les élèves se révèlent et que l'on sort des sentiers battus de l'apprentissage. »

Finalement, après près d'une heure de discussion, quatre prix ont pu être remis chaque fois sous une salve d'applaudissements.

« Elles m'ont donné des frissons »

Celui des Droits humains a été remis à Sybille Daussy et Morgane Esther pour leur travail autour des droits des femmes en Iran. Le prix de l'éloquence revient à Camille Jardin et Candice Raoul « qui ont concouru sans note comme certaines autres et sans bafouiller », a souligné la principale admirative.

Le prix Coup de cœur a été attribué à Romane Laforge et Aline Larcher qui se sont intéressées aux violences invisibles en Turquie.

Enfin, c'est la plaidoirie de Manon Bertrand, Marina Hébert

et Maëlys Renaud qui a reçu le tant convoité Grand prix. Christine Besuelle a souligné le talent et la maîtrise de ces jeunes femmes ayant choisi le thème du droit à l'avortement aux États-Unis. « C'est mérité », résume leur professeure, Anne Duclos. « Elles m'ont donné des frissons. »

Émue également, l'inspectrice a regretté que ce droit, obtenu de haute lutte, puisse être en péril. « Nous ne nous arrêterons pas, nous ne nous arrêterons jamais de défendre nos droits. »

Les grands gagnants sont repartis avec des places de cinéma gratuites et un parcours tyroliennes au Viaduc de la Souleuvre, un diplôme et un exemplaire du formidable essai de Stéphane Hessel, *Indignez-vous !* Les autres participants, loin d'être démeritantes, ont aussi eu droit à un diplôme et un livre. Pour eux, ce sera *Les Grands discours du XX^e siècle*.

● Audrey Chevallier